Les étrangers nés en Belgique pourront bientôt être expulsés

09/02/2017 à 21h47

Theo Francken, secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration et membre du parti nationaliste flamand N-VA, a déposé un projet de loi visant à faciliter l'expulsion d'étrangers en situation régulière. Une proposition pour lutter contre le terrorisme et le grand banditisme. La loi, très critiquée par l'opposition, a été votée jeudi soir.

Le gouvernement belge souhaite en fait faire sauter une protection instaurée en 2005 et qui empêche les personnes nées en Belgique où qui y sont arrivés avant l'âge de 12 ans d'être expulsés du territoire, même en cas de condamnation criminelle. À l'époque, le gouvernement avait estimé que le fait d'éloigner une personne ayant des liens aussi important avec le pays constituait une double peine.

Le Soir